# LE NARRATEUR POLITIQUE.

Quintidi 5 Nivôse, an VI.

(Lundi 25 Décembre 1797)

Détails de l'argent et des effets trouvés chez la maîtresse du feu roi de Prusse. — Echange des pleins-pouvoirs entre les plénipotentiaires français au congrès de Rastadt et le ministre impérial. — Soulévement dans plusieurs villes d'Angleterre, relativement au nouvel impôt présenté au parlement par M. Pitt. — Evacuation totale de la rive gauche du Rhin par les Autrichiens. — Résolution sur les rentes consolidées de 200 liv. et au-dessous.

#### PRUSSE.

De Berlin , le 8 décembre.

La comtese de Lichtenau est toujours retenue à Potsdam avec toute sa snite. On a conduit nue de ses dames de compagnie (de Chappui) à Berlin, pour y être interrogée. On a trouvé dans la maison de la favorite 800 mille florins de Hollande, en billets de banque; 300 mille rixdallers, en billets anglais; 66 mille rixdallers, en monnoie hollandaise; 30 mille rixdallers, en monnoie hollandaise; 30 mille rixdallers, en monnoie prussienue; 300 mille rixdallers en bijoux; & de plus, sur elle, le fameux diamant du grand Frédéric, & qui est évalué à 198 mille rixdallers; le porte-fauille du roi; des lettres de Pitt, de Bengut & de Bedsborosko. Qu'on ajoute encore à ces sommes très-considérables les palais, campagnes, jardins & autres biens de cette femme, & on pourra se faire une idée de ses richesses immenses. Dix-sept eaisses d'une énorme grandeur, qui lui appartenoient, ont été saisies sur les frontieres de Saxe.

#### ALLEMAGNE.

ivi

ga.

7,

des

im-

hez

ut )

De Cassel, le 8 décembre,

Le ministre du landgrave, le même qui a déjà signè notre paix à Bâle, vient de partir incognito pour Paris. L'objet de sa mission est, dit-on, de connoître les intentions du directoire, relativement à la réunion de la rive gauche du Rhin à la république française. Il doit se rendre de suite à Rastadt, pour y négocier en conséquence des ouvertures qui lui auront été faites.

De Rastadt, le 16 décembre.

L'échange des pleins pouvoirs entre les ministres français & le ministre impérial a eu lieu le 11 au soir, chez ce dernier.

Les plénipotentiaires français ont assisté aux premieres séances. Mais les délibérations ne marcheront avec quelque rapidité, qu'au moment ou le pacificateur viendra leur donner l'impulsion de son génie. Les publicistes prètendent que malgré toute l'activité & la bonne intelligence qui pourront régner dans les opérations du congrès, cette assemblée ne pourra durer moins de six mois, sans que la sage fermeté du général Buonaparte, sans que son éloquence laconique & la précision qu'il porte dans toutes ses idées puissennt rapprocher ce terme.

Les comédiens français ont euvert ici, dans le théâtre du château, par une représentation de Renaud d'Ast & du Tableau Parlant. Le lendemain, ils donnerent l'Amant Jaleux & la Mélomanie.

La direction de la police prend les mesures les plus efficaces pour maintenir l'ordre, la sûreté & l'abondance dans la ville. Une taxe est fixée pour les denrées de premiere aécessité.

Il paroît ici depuis le commencement de l'ouverture des conférences, une feuille hebdomadaire, qui se publie trois fois par semaine & qui promet d'annoncer au puplic avec toute l'exactitude & la célérité possibles, ce qui viendra à la connoissance du rédacteur.

De Hanovre , le 15 décembre.

Le ministre d'état de l'électorat, M. de Steimberg, est parli précipilamment pour Berlin, avec son secrétaire intime. On a conçu de vives inquiétudes des mouvemens des troupes françaises vers les frontieres de la Hollande.

#### SUISSE.

De Bâle, le 20 décembre.

Les magasins des Autrichiens, établis dans le margraviat qui nous avoisine, sont en vente. Les harrières qu'ils avoient placées sur la frontiere, sont retirées. Tout le commerce est maintenant libre, comme avant la guerre.

Les troupes impériales, commandées par le général Wolff, se retirent jusqu'à Landshul, dans la Baviere.

# ANGLETERRE.

De Londres, le 18 décembre.

Le gouvernement, pour rassurer le commerce, vient de faine publier une liste de 57 vaisseaux de ligne de 110 à 60 canons & de 68 frégates de 40 à 25, qui sont destinés pour la Manche, les mers d'Irlande & les mers du Nord.

Pendant que le projet de finances de M. Pitt va être complaisamment adopté par le parlement, ce ministre est en bûtte dans le public aux plus violentes attaques. Les papiers de l'opposition sont remplis d'adresses & de pétitions contre le ministere. Les corporations, les habitans des paroisses forment des réunions où l'on jette les hauts cris contre des mesures qui absorbent les propriétés par l'impôt, & qui envahissent la liberté par des loix de circonstances. L'effervescence commence à prendre des caracteres allarmans.

On pense que la procession à Saint-Paul, qui doit avoir lieu demain, ne sera pas sans orage; que M. Pitt n'y paroîtra pas, ou qu'il pourroit y être fort mal accueilli par la multitude. Malgré les précautions qu'il a prises pour faire en sorte que l'augmentation des contributions ne portât que

sur la classe des plus riches propriétaires; malgré le soin qu'il a eu d'exposer dans les délibérations du parlement, & de faire répéter par tous les journaux ministériels, que cette taxe extraordinaire servit supportée par 800 mille chefs de familles qui logeoient sous leurs toîts 4 millions d'individus, & que la classe panvre, montant à plus de 3 millions, n'en seroit pas atteinte, la classe industrieuse, trop intelligente dans ses intérêts pour ne pas sentir que le contre-coup de ces mesures fiscales ne sauroit manquer de frapper sur elle, s'est soulevée dans différens quartiers de Londres. Hier M. Pitt a été peudu en effigie à Long Aire. La police est parvenue, mais non sans peine, à dissiper l'attroupement & à arrêter quelques-uns des plus mutins.

L'opposition, malgré ses défaites, montre un calme qui supposeroit la certitude d'une victoire définitive; elle paroit gagner un peu de terrein. A la premiere lecture du bill de quadruplement, l'opposition n'a donné que 15 voix; à la seconde lecture, après les discours de MM. Fox & Shéridan, elle a donné 50 contre 175. Les propositions du ministre, à la troisieme lecture, qui doit être suivie d'une résolution dessinive, seront encore com-battues avec force. La présence de Fox annonce que si, comme il est vraisemblable, le ministre triomphe, la

victoire sera au moins disputée.

Hier, les principaux receveurs des divers droits eurent une seconde conférerce avec le ministre à Downing Street.

Six vaisseaux de guerre sont revenus de Lisbonne : la Victoire, de 100 canous; le Barfleur, de 98; le Saint Georges, de 98; l'Edgard, de 74; le Diadéme, de 64, & la Didon, de 28.

Hier, le ci-devant duc de Berry, qui a abandonné l'armée de Conde, a dû s'embarquer à Hambourg; pour venir à Edinbourg, près de son pere le ci-devant comte d'Artois, qui y est toujours.

# HOLLANDE.

De la Haye, le 16 décembre.

Dans la séance du 14, la commission des relations extérieures a nonça que le ministre van Haesten, à Vienne, devoit avoir une audience de cérémonie pour la conclusion de la paix lors de l'échange du traité.

Ou mande d'Utrecht que l'administration de cette province a accedé à l'emprunt de huit pour cent, sauf la

sanction du peuple, qui sera à cet effet convoqué. Dans les sociétés populaires, on signe des pétitions tendant à faire décréter que tons les frais de la précédente guerre coutre la France, & que la somme de cent millions accordée à cette répubique par le traité d'alliance, seront répétés promptement sur les anciens régens qu'on accuse d'avoir élé les causes de la guerre & des besoins de la patric.

L'administration provinciale de Hollande a été convoquée. Après d'assez vives discussions, elle a accédé à une majorité de 37 voix contre 15, à l'empruat de 8

pour cent décrété par l'assemblée nationale.

· La piece suivante vient d'être publiée par 43 de nos representans, parmi lesquels sont Blauwt, Wreede, Vouk, van Lan-Gen; elle sera signée par beaucoup d'autres; elle est propre à faire connoître l'esprit qui

anime notre convention. ( A demain cette piece importante qui est dans le sens

le plus démocratique).

# REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DE PARIS, le 4 nivôse.

» Les ames s'enslamment, les imaginations s'allument, L'amour de la patrie embrase tous les cœurs républicains, L'expédition d'Angleterre, projettée & prochaine, agite tous les esprits, échauffe le génie national : celui des arts est appelé à partager la gloire de vaincre l'ennemi commun & à délivrer la terre de ses longs crimes, de ses antiques & nonveaux forfaits.

» Déjà les amis de la liberté & des sciences ont imaginé, les uns, des fusées pour incendier les agrès & les voiles de ses slottes; les autres, un camp portatif, une armée d'aréonautes cent fois plus téméraires qu'Icare; d'autres, des escadres invisibles qui, navignant sons l'eau, traverseroient la Manche, & penétreroient jusques dans

» Mais pourquoi tant d'efforts inutilles? Avons-nous besoin de reculer, par de vaines découvertes, les bornes du possible, pour vaincre un ennomi à qui notre nom seul inspire de l'effroi? Sont-ils donc si redoutables ces insulaires perfides, qu'il faille mettre à contribution, pour

les réduire, le génie, la nature & les arts. » Que tout s'ebranle, s'agite & s'embrasse! que les quatre-vingt mille invincibles de la grande nation, descendus en torrens du hant des Alpes en germinal de l'an 4, & qui étoient aux portes de Vienne sept mois après, remontent les Alpes étomées & affran-chies! qu'ils traversent comme l'éclair leur patrie & la Manche! & qu'il; viennent tomber comme la foudre sur les muss de Westminster! que les escadres de nos alliés accourent parlager leur gloire, apprendre sous eux à vaincre & leur servir d'auxiliaires! que nos flottes nouvelles, déponilles utiles de l'Italie, réunies aux débris respectables de celles de Toulon, Rochefort & Brest, se mettont en une double haie entre Calais & Douvres; qu'elles forment un pont mille fois plus hardi & plus solide que celui que Xerxès fit bâtir sur l'Hellespont! qu'un double rempart d'airain défende ce pont mobile, à la faveur duquel nos braves descendront sur les bords de la Carthage d'Europe. Que des nombreuses chalonpes canonnieres armées dans tous les points des deux républiques, menacent à-la-sois tous les points de ses côtes, & la réduisent par tout à sa soiblesse naturelle, en la contraignant de diviser ses forces, qu'il faut calculer non sur le nombre des vaisseaux qu'elle a dans ses ports, mais de ceux que peut monter à la-fois le nombre bien moins considérable de ces matelots; enfin, que de nouveaux moyens de combat, dignes du courage français; que l'abordage; qui n'est pas impraticable à nos chaloupes de nouvelle construction, & dont les hommes de genie esperent trouver le moyen de généraliser l'usage, portent la terreur & la mort sur lours vaisseaux, & leur fassent éprouver, même sur les flots, la puissance de nos

baionneties. " Telles sont les armes qui nous suffisent pour battre cette orgueilleuse rivale, qui n'aura pas impunément soulevé contre nous toutes les puissances du continent ».

(Extr. des feurles officielles).

- On parle de nombreuses exécutions ordonnées à Marseille par la commission militaire, d'après la loi du 19 fructidor.

- Le nouveau commissaire de la trésorerie, Obelin, est dejà attaque. On menace les autres de nouvelles des

de bi

fo

nonclations, s'ils ne s'empressent de donner leur démis-

- Le directoire a ordonné la levée des scellés mis sur les presses de l'Ami de la Patrie.
- Les Autrichiens ont entierement évacué la rive gauche du Rhin, dont nous sommes aujourd'hui en possession, & qui nous restera pour frontiere.
- En exécution du traité de Campo-Formio, tous les prisonniers autrichiens qui étoient en France, vienuent d'être déclarés libres de retourner chez cux.

Les soldats au service des princes de Wurtemberg, de Hesse-Cassel & de Baden, qui ont fait leur paix parti-

culiere, ont la même faculté.

nt,

115.

ite

les

m-

ses

1a-

les

me

e ;

111,

ans

be-

1103

om

ces

our

que

inal

sept

an-

N

dre

nos

eux

ou-

bris

, se res;

plus

nt!

ile .

le la

ion-

ues,

rć-

rai-

sur is de

oins

eaux

l'a-s de

e es-

tent

fas-

nos

attre

sou-

es à

oi du

clin,

s, dé=

, )) .

Quant à ceux fournis comme contingent par les électeurs on autres princes de l'Empire, leur renvoi est ajourné jusqu'à la conclusion de la paix de Rastadt.

- Si on en croit des lettres de Hambourg, l'électeur de Baviere est mort à Munich. La voie par laquelle arrive cette nouvelle la ren't très-peu vraisemblable; car, par la voie de Bâle on de Strasbourg, elle eût été sue plutôt à Paris qu'au Nord.
- Des lettres récentes de Pétersbourg démentent tout ce qui a été publié de la folie & du détrônement de Paul Ier. Elles annoncent que ce prince a paisiblement quitté une de ses maisons de campagnes & est revenu dans sa capitale, où il a été bien accueilli.

Le ci-devant duc de Choiseul, ancien ambassadent de France à Constantinople, paroit jouir auprès de ce prince de la plus grande faveur. L'empereur lui a donné des considérables & le titre de président de l'académie

de Pétersbourg.

## AV, IS IMPORTANT.

Le prix de la souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, & 45 liv. pour un an. Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du NARRATEUR POLITIQUE, rue des Moineaux, nº 423, butte des Moulins

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exac-

tement à l'adresse ci-dessus.

# CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen Boulay (de la Meurthe).

Siance du 4 nivôse.

Un membre présente quelques observations sur le costume des membres des tribunanx de commerce, & demande que la commission chargée de faire un rapport sur le costume à donner aux commissaires de la comptabilité, soit tenue de comprendre dans son travail tous les sonctionnaires publics qui n'ont pas de costume.

Ceste proposition est adoptée.

Villers soumet à la discusssion le projet de résolution sur les rer tes consolidées de 200 liv. et au dessous.

La rapporteur expose que la commission s'est d'abord occupée des rentiers perpétuels, qui ont associé leurs in-térêts dans la caisse d'épargnes de Lafarge.

1°. Cette caisse possede près de trois millions de rentes

perpétuelles qui apportionnent à un nombre immense de citoyens, qui les ont placées sur près de 130,000 têtes

viageres tonlinieres.

Le nombre des propriétaires n'est pas, à la vérité, aussi grand que celui des têtes, parce que quelques actionnaires possedent un grand nombre d'actions; mais à cette circonstance près, il paroît constant que le nombre des actionnaires attachés à la caisse de Lafarge présente plus de 30,000 individus, qui, en prenant le terme moyen, ne possedent pas plus de dix francs de rente perpétuelle.

La loi du givendémiaires, en réduisant au tiers ces modiques rentes, devoit ruiner cet établissement & le grand nombre des citoyens peu fortunés qui y ont placé leurs épargues; il falloit venir à leur secours.

La résolution remplit cet objet, en convertissant en 500,000 francs de rentes viageres tontinieres le million de rentes perpétuelles consolidées dans la caisse d'épargnes.

Au moyen de ce sacrifice de 500,000 francs par an, le million de rentes perpétuelles sera amorti au profit de la république, & la quantité 40,000,000 de bons de remhoursement des deux tiers seront pareillement amortis; ce qui produira un avantage très - réel à la masse des créanciers de l'élat, qui seront affranchis de la conenrrence de ces 40,000,000 de bons des deux tiers.

Cette opération cependant, u'auroit pu être faite sans l'aveu des actionnnaires de la caisse de Lafarge; mais depuis long-tems ils avoient, par deux pétitions adressées à la convention untionale, émis leur vœn pour la conversion en viager de leurs rentes perpételles ; & comme alors ils ne demandoient aucun excedent, la lor proposée remplira leur attente, & elle le fera avec une latitude d'équité qu'ils n'attendoient pas dans le tems qui est devenue indispensable, depuis que leur perpétuel a été réduit des deux tiers.

Il ne faut pas se dissimuler que 500,000 francs à payer en tontines ne fasse pour les finances de la république une charge grave & de longue durée, quoique le maximum de l'expectative dévolue à chaque rentier survivant soit limité à 1000 francs, sur chaque tête; mais ce sacrifice se trouve en partie compense par l'amortissement d'un million de rentes perpétuelles, & par celui de 40,000,000 de bons de remboursement; le reste est la compensation de justice dûe à la foule de petits rentiers attachés à la caisse d'épargnes.

2º. Ayant aussi déterminé l'espece de faveur qu'il est indispensable d'accorder aux petits rentiers perpétuels, associés à la caisse de Lasarge, il a paru naturel de se servir des mêmes moyens pour améliorer le sort des autres rentiers de 200 liv. & au-dessous, en leur donuant la faculté de se réunir en associations tontinieres auxquelles la république donnera les mêmes avantages ; c'est

l'objet du titre 2 du projet de résolution.

Mais il faut observer,

1°. Que les novelles associations ne pourront exister que lorsque leurs statuts auront été formellement approuvés par le directoire exécutif. Il a paru nécessaire de ne pas exposer le trésor public à traiter avec des hommes dont le caractere n'offriroit pas au moins une garantie morale, ni avec ceux qui, sous des plans fallacieux & des calculs frauduleux, tenteroient d'abuser de la bonuefoi des citovens.

2º. Ces associations pourront admettre des rentiers de

plus de 200 liv. de rentes consolidées : mais cos derniors retirant leurs bons de remboursement, & n'étant point dans la classe désignée par la loi du 9 vendémiaire, ne recevront en viager tontinier qu'une somme absolument égale à leur perpetuel; sous ce rapport, la nation acquerra, sans aucun déboursé, l'amortissement certain de c: même perpétuel.

3°. Le titre 3 est consacré à ouvrir aux créanciers viagers de 200 liv. & au-dessous la faculté de se réunir aussi

en association toutiniere.

Mais d'abord l'humanité commandoit de ne pas confondre dans un jeu de tontine les rentiers avancés en âge, qui ne peuvent en attendre les chances.

Alors les octogénaires de 200 liv. & au-dessous rece-

vront la totalité de leurs rentes.

Coux des sexagénaires & septuagénaires qui consentiront à abandonner les bons de remboursement qui leur appartiennent, recevront, pour l'âge de 60 à 70 ans, la moitié de leur rente, &, pour celui de 70 à 80, les trois quarts.

Quant aux autres petits rentiers viagers de tous les âges, ils auront la faculté de se former en tontines divi-

sées en sept classes; ils recevront alors,

1°. Leur tiers consolidé qui sera hors de la tontine; 2º. Ils auront l'expectative de voir leur rente s'ac-

croître jusqu'à six fois son montant. 3°. Ils auront une part dans l'emploi qui sera fait des

bons de leur remboursement.

La rente tontiniere sera basée sur une prime annuelle qui sera payée à chaque classe par le trésor public, prime graduée à raison de l'âge des différentes classes.

Il seroit difficile d'évaluer la charge que prépare la résolution au trésor public, il faudroit connoître la quan-tité des rentiers qui voudront user des facultés qui leur sont offertes; mais on entrevoit que si le plus graud nombre des petits rentiers perpétuels & viagers prenoit ce parti, cette charge ne surpasseroit pas 4,000,000 liv.

de rente viagere tontiniere.

A ce prix, on aura rendu la justice annoncée par la loi du 9 vendémiaire ; on aura assuré l'amortissement de 3 millions de rentes perpétuelles ; on aura aussi amorti de plus la quantité de 100 millions de bons de remboursement; on aura enfin déchargé le grand livre de plus de cent mille parties prenantes, c'est-à-dire de plus du tiers de ce qu'il contient: opération importante qui, en simplifiant les travaux de la trésorerie, produira une grande économie dans son administration.

Ce projet en six titres & qui contient un grand nombre

d'articles, est adopté.

On adopte ensuite quelques articles du projet sur les avoués. La discussion est interrompue par le président, qui annonce que la commission des inspecteurs demande nu comité général. La proposition est adoptée, & le conseil se forme en comité secret.

CONSEIL DES ANCIENS. Présidence du citoyen MARRAGON. Seance du 4 nivôse.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution

du 28 brumaire, relative fà la mise en activité de la constitution dans les colonies.

Perrée parcourt les divers titres de la résolution qu'il combat presque tous l'un après l'autre. Le titre relatif aux appels n'est pas exécutable, dit-il, car souvent les vents empêcheront qu'on ne puisse parvenir à la Martinique, par exemple, qui sera le tribunal d'appel de Saint-Domingue.

Il n'est pas possible d'établir un droit de patentes dans un pays où les commerçans & les cultivateurs ne sont pas distingués, & où on ne peut être commerçant sans être cultivateur. D'ailleurs, le commerce est presque tonjours fait par des capitaines de vaisseaux. Tout impôt indirect est impossible dans une colonie incendiée; le seul qu'on puisse y percevoir, est le droit d'importation & d'exportation.

Le titre relatif aux biens nationaux est infecté d'inconstitutionnalité, attendu qu'il accorde, par un effet rétroac-tif insupportable, le droit de résilier les baux existans.

Le tilre qui attribue aux tribunaux le droit de juger du fait d'émigration, n'est pas d'accord avec nos loix qui attribuent au directoire le droit de prononcer les radiations de la liste des émigrés.

un

no

lev

Co

CO

dé

tet

bie

pre

au

fes

per

àl

per

sui

les

de

ma

la

mi

inv

la-

bur

rec

con

cot

s'ils

leu

ren nér 1 des

Pim

corp

(

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Il ouvre ensuite la discussion sur la résolution relative aux émigrés. d'Avignon & du comtat Venaissin.

Rabaud jeune combat cette résolution comme violatrice de la constitution, attentatoire à la sûreté des personnes & des propriétés, comme étant un abus du pouvoir législatif, & pouvant être une arme meurtriere dans les mains des partisans de Robespierre, qui, par des surprises faites au directoire . peuplent presque toutes les autorités da Midi & y commettent les plus terribles excès. Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

## Bourse du 4 nivôse.

Amsterdam....  $57\frac{3}{8}$ ,  $58\frac{1}{2}$ . *Idem* cour...  $55\frac{3}{8}\frac{7}{16}$ ,  $56\frac{5}{8}$ . Lausanne..... 1 b., 1 1 p. Lond...... 27 1.5 s., 27 1. Inscript. 71. 5 s. à 71., 71. 5 s. Hamb.195, 193 \(\frac{1}{2}\), 192 \(\frac{1}{2}\) pap. Bon  $\frac{3}{4}$ ..., ...  $3 \cdot 1.128 \cdot \frac{1}{2}$ ,  $138 \cdot \frac{1}{2}$ , Madrid . . 13 l., 12 l. 17 8. 12.  $14 \text{ s.} \frac{1}{2}, 15 \text{ s.}$ Bon  $\frac{1}{4}$ .....35 1., 34 1. perte. Cadix ..... 12 l. 17 s. 1. Cad. effect. 15!., 12 l. 17 s.  $\frac{1}{2}$ . Gênes...  $94\frac{3}{4}$  à  $\frac{1}{2}$ ,  $93\frac{1}{2}$  à  $\frac{1}{4}$ . Ling. d'arg ..... 50 l. 10 s. Piastre..... 5 l. 6 s.  $\frac{1}{2}$ Livourne...... 103, 102. Quadruple............81 1. Lyon......... per. 15 j. Ducat d'Hol .... 11 l. 12 s. Marseille..... b. à 15 j. Bordeaux.....pair 15 j. Souverain..34 l. 15 s. à 35 l. Montpellier ..... ' b. 10 j. Bàle...,  $\frac{1}{2}$  bén.,  $\frac{1}{2}$  per.

Esprit 5, 560 liv. - Eau-de-vie 22 deg., 410 à 450 liv. -Huile d'olive, 11.3s., 5s. - Café Martin., 21.8 s., 11s. -Café Saint-Domingue, 2liv. 6 s., 8 s. - Suere d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 5 s. - Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 2 s. Savon de Marseille, 17 s. 3 d. - Coton du Levant, 11. 15 s. à 2 liv. 14 s. - Coton des isles, 2 liv. 14 s. à 3 liv. - Sel, 4 liv. 5 s.

A. F., rédac.